

En référence à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (10 décembre 1948), à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (20 novembre 1989) et à la Constitution Française, le projet d'établissement s'inscrit dans des valeurs de liberté, d'égalité, de solidarité et de laïcité.

Les enfants que nous accueillons sont petits. En effet, leurs moyens de communication sont au début de leur vie très succincts : plaintes, cris, mimiques... mais ceci ne freine en rien leur volonté de s'exprimer et de se faire comprendre, leurs capacités à découvrir le monde qui les entoure et à apprendre. Nous porterons une attention toute particulière au **langage**. La Micro Crèche s'investit dans des dispositifs tels que le « **Parler Bambin** » et « **la Communication Gestuelle associée à la Parole** ».

Chaque enfant est à la fois unique et différent de l'autre. Ces différences peuvent être culturelles, sociales, religieuses et physiques. La Micro Crèche doit permettre aux enfants de **s'ouvrir à la différence**. La première différence pour laquelle la Micro Crèche portera une attention toute particulière est celle du sexe. L'enfant né fille ou garçon. La Micro Crèche souhaite s'investir dans **l'égalité des chances et la parité**. Pour cela une attention toute particulière sera apportée à l'aménagement de l'espace et au choix des jeux proposés aux enfants. La deuxième différence pour laquelle la Micro Crèche portera une attention particulière concerne **le handicap**. La structure peut, dans la limite de ses possibilités matérielles, et en partenariat avec d'autres professionnels, offrir à l'enfant présentant une maladie chronique, un handicap moteur ou mental, un projet d'accueil individualisé, centré sur l'enfant, ses besoins, ses potentiels.

L'enfant possède une identité propre. « Il est un être inachevé, en perpétuel devenir ». La structure ne doit pas être uniquement un mode de garde, mais, offrir à l'enfant **un lieu éducatif, un lieu de vie et de joie, qui laisse la place à la fantaisie, la spontanéité, l'humour, la convivialité. Un lieu où l'enfant vit sa vie d'enfant, construit sa personnalité au travers du jeu et du plaisir de jouer**. Nous serons vigilants à **laisser l'enfant faire par lui-même**. Nous privilégierons **la liberté motrice**. Notre méthode de travail fait référence aux **Pédagogies Montessori, Freinet et PiklerLoczy**. Notre objectif est d'offrir aux enfants de nouvelles expériences, différentes du cadre familial, dans un cadre sécurisant.

« **Jeu après jeu l'enfant devient JE. Le jeu construit le JE** ». Comme tout être humain, l'enfant mérite des égards. Chaque professionnel **accompagnera individuellement** l'enfant dans ses acquisitions. Il aura une **attitude bienveillante et contenante**.

